

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU 14 Décembre 2022**

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Délibération N° 54 – 2022

**OBJET : AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
AVANT VOTE DU BUDGET 2023**

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre à dix-huit heures, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Saint-Sylvestre**, sous la présidence de **Christian ALIBERT, Président**.

Nombre de membres en exercice : **56**

Nombre de membres présents : **29**

Qui ont pris part au vote : **35**

Date de convocation du Comité : **1er Décembre 2022**

Etaient présent(e)s : KERENFORT Jean-Paul, SEIGNOBOS Éric (Pouvoir TAKES Karine), RIAILLON Jean, DESBOS Marc (Suppléant), BASSET Fabrice, DROGUET Xavier, BONNEFOY Philippe (pouvoir de MOUNIER Maxence), ALLEMAND Bertille, ALIBERT Christian (pouvoir CIMAZ Michel), LAFARGE Stéphane, BOUVIER Gilbert, TRACOL Germaine, BSERENI Stella (pouvoir DIETRICH David), LA RUSSA Gilbert, LYONNAIS Patrice (Pouvoir MATHIEU Clémence), PEYROUSE-VETTER Roselyne, FABRIS Albano (Suppléant), THOMAS Christophe, CLAVERIE Jean-Yves, MORIN-PATE Edith (Suppléante), CHAMBON Ghislaine, PRALY Thérèse, BRUN Gilles, LEBRE Gilles, GOUMAT Laëtitia (Suppléante), TERROT-DONTEWILL Anne (Pouvoir de MONDON Catherine), CHAREYRON André, GIBAUD Philippe, FRECHET Marcel,

Etaient excusé(e)s : TAKES Karine (pouvoir SEIGNOS Éric), BRICE Julien, MOUNIER Maxence (pouvoir à BONNEFOY Philippe), MACHISSOT Ginette, GINE Elios, DARNAUD Mathieu, REYNAUD Régis, CIMAZ Michel (Pouvoir ALIBERT Christian), MATHIEU Clémence (Pouvoir LYONNAIS Patrice), BOUCHARDON Benoit, GERLAND Brice, CHABOUD Stéphan, LE GALL Matthieu, DIETRICH David (pouvoir à BSERENI Stella), COMTE Jean-Paul, MONDON Catherine (pouvoir à TERROT-DONTEWILL Anne), DEFAIVRE Claude, CAMPOUS Michel, DE TRUCHIS Michel.

Etaient absent(e)s : MOUNIER Fabien, LEBRAT Jérôme, PICCOTTI Bernard, DELOCHE Michel, CHARRETTE Joël, DURAND Gilles, GARAYT Frédéric, SIMON Anne, BESSET Véronique, BRERO Laurent, COULMONT Hervé, RICOU-CHARLES Yvan, POMMARET Patrice,

Secrétaire de séance : CHAMBON Ghislaine

Délibération N° 54 – 2022

OBJET : AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET 2023

LE RAPPORTEUR : Madame BSERENI Stella, Vice-Présidente.

Selon les dispositions de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, « dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget. En outre, jusqu'à l'adoption du budget, ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. »

DELIBERATION :

Le Comité Syndical, oui son rapporteur, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,
-autorise le Président, dans l'attente du vote du budget 2023, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2022, selon le détail suivant :

Chapitre	Article	BP 2022 hors RAR	Limite des crédits avant vote BP 2023
20	2031 - Frais d'études	50 000,00 €	12 500,00 €
Total Immobilisations incorporelles		50 000,00 €	12 500,00 €
21	2111 - Terrains nus	100 000,00 €	25 000,00 €
21	2183 - Matériel de Bureau et Informa	8 000,00 €	2 000,00 €
21	2184 - Mobilier	10 000,00 €	2 500,00 €
21	21531 - Réseaux d'adduction d'eau	714 000,00 €	178 500,00 €
Total Immobilisations corporelles		832 000,00 €	208 000,00 €
23	2315 - Travaux en cours	1 703 000,00 €	425 750,00 €
Total Immobilisations en cours		1 703 000,00 €	425 750,00 €
Total disponible avant vote du budget 2023			646 250,00 €

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Christian ALIBERT



REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

22 DEC. 2022

Transmis au contrôle de légalité le 16 Décembre 2022